

PANEL JEUNES DU 22 NOVEMBRE 2011

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE : DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Le 22 novembre, une vingtaine d'élèves de lycées et de CFA a participé au panel de jeunes sur le thème « La mobilité : de la formation au travail ». Animée par Bernard Ferry, expert AJE, et Joëlle Rhode, déléguée du Club AJE Paris, cette rencontre fut riche en échanges et a permis à Jeunesse et Entreprises d'en restituer la synthèse à son Club de DRH réuni le 1^{er} décembre autour de l'emploi des jeunes, et bientôt à la rencontre Jeunes-Entreprises de mars 2012.

La rapide évolution des pratiques de communication, des modes de déplacement et l'amplification du phénomène de mondialisation au cours des dernières décennies, amène Jeunesse et Entreprises à vouloir connaître ce que les jeunes d'aujourd'hui associent à la notion de mobilité.

OUVERTURE D'ESPRIT ET ENRICHISSEMENT CULTUREL

Découvrir le monde, vivre une expérience professionnelle à l'étranger, aller à la rencontre d'autres cultures ou encore perfectionner une langue étrangère, telles sont les premières idées que les lycéens et apprentis interrogés mentionnent à propos de la mobilité.



La mobilité chez les jeunes est avant tout spatiale. « **La mobilité nous enrichit culturellement et linguistiquement, mais il faut quand même avoir quelques bases en langues étrangères** », souligne Léa, élève en 3^e année de licence de comptabilité et gestion au lycée Le Rebours. Ce ne sont effectivement pas les programmes d'études ou de stages à l'étranger qui manquent aux jeunes. Beaucoup de possibilités leur sont offertes de partir via Erasmus, le Volontariat international en entreprise (VIE), voire des « séjours de mobilité » dont nous parle Houaria, en BTS Assistant de Manager au CFA Cerfal Montsouris. « **J'ai travaillé en Espagne dans une agence de voyage et j'étais logée chez l'habitant. Ce sont des séjours de mobilité à l'étranger organisés dans le cadre de l'école.** »

De plus, les élèves sont clairvoyants sur les bénéfices qu'ils tireront d'une période à l'international. Des études confirment d'ailleurs que la mobilité dans le contexte de l'éducation et la formation enrichit le capital humain, car les jeunes améliorent leur employabilité et leur épanouisse-

ment personnel, acquièrent de nouvelles connaissances ainsi que des compétences linguistiques et interculturelles. « **Un vrai atout pour se démarquer, c'est d'être parti pendant une longue période à un même endroit. De plus, aujourd'hui, maîtriser l'anglais ne veut plus rien dire car c'est devenu obligatoire. Pour se démarquer il faut parler d'autres langues, comme le chinois** », explique Félix en 3^e année de licence de comptabilité et gestion au lycée Le Rebours. En parallèle, les employeurs reconnaissent et apprécient les avantages de la mobilité, car les personnes ayant séjourné à l'étranger durant leurs études ont une plus grande propension à être mobiles plus tard, dans un contexte professionnel^(*). « **Si j'étais recruteur, je choiserais le candidat qui a le plus voyagé** », lance Sabrina, élève en bac professionnel Accueil au lycée Lucien-Voilin.

ÊTRE CAPABLE DE S'ADAPTER ET DE S'INTÉGRER

Pour les jeunes, la mobilité est présente à la fois à l'école et dans le milieu professionnel. Dans les deux cas, à leurs

LES PARTICIPANTS

Lycée Le Rebours – Paris

Léa DO FUNDO, Felix MICHON (L3 – diplôme de Comptabilité et Gestion)

Lycée Les Francs-Bourgeois – Paris

Nicolas BERMOND, Florent DUVILLIER, Ronan LE GOAZIOU - (1^{re} STG)

Lycée Armand-Carrel – Paris

Akram BRAHIMI (Bac professionnel Comptabilité)

Cerfal Montsouris – Paris

Anne-Sophie BONNISSENT, Mélanie GAMEIRO, Imane HANANE, Houaria NOUAR (BTS Assistant de Manager)

CFA Stephenson – Paris

Nesrine DERAMCHIA, Fatoumata DIABIRA, Thomas MARTIN, Boris PERSONNAT (BTS Management des unités commerciales)

Lycée Lucien-Voilin – Puteaux (92)

Ginah ADRIANATOANDRO, Auriane BARY, Cassandra CASTEL, Marine CUBCIO, Aida DIALLO, Edina EMBE, Sabrina NAIM (Bac professionnel Accueil)

yeux, c'est une question d'adaptabilité. Tout d'abord la mobilité peut se caractériser par un changement d'orientation. **«Quand on change de filière, par exemple du bac professionnel au bac technologique, c'est un changement d'orientation donc de la mobilité»**, déclare Edina, élève au lycée Lucien-Voilin. De plus, la mobilité à l'école est d'autant plus présente aujourd'hui avec la multiplication des passerelles permettant de changer de voie en cas d'erreur d'orientation, et quel que soit l'âge, grâce à la loi sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie.

Pour Florent, en 1^{er} STG au lycée des Francs-Bourgeois, **«quand on a des difficultés dans certaines matières, la mobilité c'est avoir la capacité de revoir sa méthode de travail et de s'adapter»**.

La mobilité se situe aussi à la frontière entre le milieu éducatif et le monde professionnel, surtout pour les élèves formés en alternance comme Nesrine, en BTS Management des unités commerciales (MUC) au CFA Stephenson. **«La mobilité, je la connais par l'alternance car je dois allier la théorie et la pratique. Le passage de l'un à l'autre demande de la flexibilité et de la mobilité, géographique entre l'école et l'entreprise mais aussi mentale pour s'intégrer dans l'entreprise et gérer son emploi du temps.»**

Enfin, si la mobilité dans le travail se caractérise souvent par le changement de postes ou de services au sein de la même entreprise à l'étranger ou localement, elle peut aussi se démontrer par la diversité des fonctions exercées au sein d'un même poste comme le remarque Sabrina. **«Dans mes stages de secrétariat, j'ai été amenée à faire différentes tâches et notamment m'occuper du travail des autres.»**

LA MOBILITÉ ET LES NTIC

Aujourd'hui, les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) n'ont plus aucun secret pour la jeunesse, habituée à surfer quotidiennement sur Internet pour chercher l'information et échanger avec les autres, notamment via les réseaux sociaux. Les entreprises également sont devenues très friandes de ces nouveaux modes de communication pour leur stratégie

LES DIFFÉRENTES CARACTÉRISTIQUES DE LA MOBILITÉ

Mobilité professionnelle : capacité des individus à changer de poste, de grade, dans une même branche professionnelle ou dans une autre. Il ne faut pas la confondre avec la mobilité géographique bien que ces deux notions soient souvent liées puisqu'il est de plus en plus fréquent de proposer aux salariés un poste de travail dans une autre région, notamment lors d'une restructuration d'entreprise ou dans le cadre d'une promotion.

Mobilité géographique (ou spatiale) : changement d'un lieu de résidence à un autre (mobilité résidentielle) ou d'un lieu de travail à un autre (mobilité dans l'emploi). La mobilité géographique, qu'elle soit résidentielle ou pour le travail, n'est pas en soi un type de mobilité sociale, mais elle y est souvent associée. La migration d'un pays à un autre (migration externe), d'une région à une autre, de la campagne à la ville et inversement (migration interne) est en effet souvent accompagnée d'un changement de statut social (profession, revenu, etc.).

Mobilité résidentielle : changement de lieu de résidence d'un foyer. Trait particulier de la mobilité géographique. Ses mécanismes s'analysent à l'échelle spatiale. L'exode rural, la néo-ruralité, la «gentrification» (embourgeoisement) ou l'héliotropisme (l'attraction pour les régions ensoleillées), par exemple, impliquent ce type de mobilité.

Mobilité internationale : mutation professionnelle qui implique une installation temporaire dans un pays autre que le pays d'origine. Elle recouvre diverses facettes. On parlera d'expatriation pour le Français qui est nommé à l'étranger, hors de son pays d'origine et d'impatriation pour l'étranger qui est en poste en France.

Mobilité sociale : changements de statut social des individus ou des groupes sociaux au cours du temps, ainsi que les différences entre le statut social des parents et celui de leurs enfants.

marketing d'une part, mais aussi pour leur fonctionnement en interne. L'apparition de ces nouveaux comportements face aux nouvelles technologies peut aller parfois à l'encontre de la mobilité. **«Aujourd'hui, avec Internet et ses outils, nous avons la possibilité de ne pas être mobiles. Par exemple avec les webcams et les logiciels de discussion instantanée nous pouvons communiquer à distance plus facilement et nous voir»**, apprécie Nesrine.

TROP DE MOBILITÉ PEUT ENTRAÎNER DE LA PRÉCARITÉ

Nous l'avons vu, selon les jeunes, la mobilité a de nombreux atouts comme l'enrichissement culturel et linguistique et le développement professionnel. Sont également citées, l'autonomie et la prise de responsabilité dans le cadre d'un déplacement professionnel à l'étranger loin de la tutelle du patron. Mais, parmi les synonymes de la mobilité, le dictionnaire indique également le terme «instabilité», ici connoté plus péjorativement. **«En entretien, une chargée de recrutement m'a demandé de me justifier sur mon changement d'orientation et elle m'a dit que c'était défavorable, car cela**

donnait une image incertaine de moi», confie Imane, élève au CFA Cerfal Montsouris.

Houaria, qui a connu la réorientation et la multiplication d'expériences, appuie le témoignage de sa camarade : **«J'ai eu beaucoup d'emplois par intérim mais on ne sait pas de quoi demain est fait, ce ne sont que des missions de courte durée. Donc, trop de mobilité entraîne la précarité.»**

Que celle-ci s'inscrive dans un cadre scolaire ou professionnel, il est intéressant de constater deux choses à propos de la mobilité chez ces jeunes. Dans un premier temps, on s'aperçoit que malgré les problèmes de logistique et de coût qu'ils peuvent rencontrer, les jeunes de ce panel ont, pour la plupart, une culture de la mobilité, celle-ci se traduisant surtout sur le plan géographique avec une volonté d'ouverture sur le monde. Dans un second temps, ils ont une vision très pragmatique de leur avenir professionnel, conscients que pour évoluer dans l'entreprise il faut se montrer flexible et donc mobile. ■

(*) Sources : Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage, Livre vert de la Commission des communautés européennes, Bruxelles, juillet 2009.